

COMITE DE JUMELAGE DE GAP
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU MARDI 26 FEVRIER 2019

- Accueil des invités :

Après le rituel passage des adhérents et signature de la fiche de présence, le quorum est atteint. Le Président nous remercie, excuse M. Roger DIDIER, Maire de Gap, représenté par Mme Christiane BAR et exprime sa satisfaction de voir 27 présents et 2 représentés sur les 37 adhérents que compte le Comité de Jumelage. Il remercie également le correspondant du Dauphiné Libéré et salue l'arrivée de M. Régis ALEXANDRE, nouveau Directeur de la Maison de Tourisme de Gap. M. Alain TRON se propose d'assurer la fonction de secrétaire de séance. Il en est remercié. L'Assemblée peut dès lors se dérouler.

- Rapport Moral 2018 :

Le Président fait lecture de son rapport moral qui retrace, entre autre, les différentes actions et relations entreprises dans le but de renforcer les liens avec les villes jumelles, notamment :

- la poursuite des dossiers de "La Route d'Artagnan",
- l'organisation et la réussite des "Rencontres Sportives" à Gap,
- sans oublier la participation à Gap-Foire-Expo à l'occasion de laquelle a été reçue Mme Francesca COSTARELLI Adjointe au maire de Pinerolo chargée du Jumelage,
- l'aide au collègue de Fontreynne dans le cadre d'échange d'élèves avec le collègue de Traunstein.

Il exprime également sa satisfaction de voir de nouveaux adhérents rejoindre le Comité et pour clore son rapport adresse ses remerciements à M. Roger Didier pour son soutien, également à tous les membres du Comité pour leur assiduité, leurs implications et en particulier son secrétaire et son trésorier.

- Compte-rendu d'Activités 2018 :

Il invite Jo Abela, Secrétaire, à présenter le rapport d'activités dont il s'acquitte en déroulant les principales missions et actions qui lui incombent et en particulier les échanges de courriers ou courriels avec les Mairies de Pinerolo et Traunstein, la rédaction de courriers auprès de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), la tenue des archives et la mise à jour du site internet avec un historique sur ces 9 dernières années. Soumis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Compte-rendu financier 2018 :

Le Président demande au Trésorier, Claude Masurel, de présenter le rapport financier, dont il s'acquitte en détaillant les recettes et dépenses de l'exercice écoulé avec un résultat positif de 2 507,37€. Soumis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Projets 2019 :

Les projets 2019 sont ensuite présentés par le Président avec en particulier le suivi de la commission Gap Foire Expo avec le projet de faire venir un ou des exposants de Pinerolo et de Traunstein, le suivi du dossier de "La Route d'Artagnan" dont Gap est le nœud important sur cet itinéraire et qui pourrait être combiné avec le 55^{ème} Anniversaire du jumelage avec Pinerolo (à voir et préciser aussi avec M. le maire de Gap), et continuer à aider financièrement les demandes des lycées et collèges pour leurs échanges avec les classes de Pinerolo et de Traunstein. Soumis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Budget prévisionnel 2019 :

Le budget prévisionnel 2019 est présenté par Claude MASUREL qui espère pour cette année une participation de la ville de Gap à hauteur de 8 000 €. Il informe d'une dépense estimée de 3 500 € pour Gap Foire Expo comprenant pour cette édition la location du stand, la réception des Villes Jumelles et les aides. Soumis au vote, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

- Élection pour le renouvellement du tiers sortant :

Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration à savoir : Mmes Roselyne DESCUIGNIERES – Marcelle JAUSSAUD – MM Joseph ABELA – Claude MASUREL – Marcel MORISSEAU et Alain TRON. Le Président Jean-Pierre THERON précise que les candidats sont élus pour 3 ans, il indique qu'il n'a pas reçu d'autre candidature et que les sortants se représentent, il demande si l'Assemblée souhaite un vote à bulletin secret ou à main levée, cette dernière proposition est retenue. Soumis au vote, les renouvelables sont tous réélus à l'unanimité des présents et représentés. Sur proposition du Président, pour éviter une autre réunion, il invite Le Conseil d'Administration à se réunir juste après l'Assemblée Générale, pendant qu'un vin d'honneur est offert, pour élire Président et le bureau de l'Association. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

- Questions diverses :

* Il est proposé de revoir et modifier l'article 6 des statuts afin de n'avoir plus qu'un seul Vice-Président. Soumis au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés. Il sera donc procédé à la modification des statuts. Le Président précise que jusqu'à nouvel ordre, Mme Aimée ANGELI reste Vice-présidente d'Honneur du Comité de Jumelage.

* Pour l'année 2019, la cotisation est proposée à 15 €, comme 2018. Soumis au vote, le montant est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

... / ...

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ELECTION DU BUREAU

sont réélus :

- M. Jean-Pierre THERON : Président
- Mme Roselyne DECUIGNIERES : Vice- Présidente
- M. Claude MASUREL : Trésorier Général
- M. Joseph ABELA : Secrétaire Général et Trésorier adjoint
- Mme Marie-Laure DEFOSSE : Secrétaire adjointe

Après un vin d'honneur, les membres se sont retrouvés autour d'un dîner convivial
(aux frais de chacun).